

CONCLUSION

L'utilisation des appareils de mesure de l'INR capillaire chez les patients âgés résidents d'EHPAD traités par AVK présente plusieurs avantages. La fréquence de leurs indications augmentant avec l'âge, les AVK sont souvent prescrits au sein de cette population fragile soumise à un risque hémorragique important résultant de différents facteurs (polymédication, comorbidités, risque de chutes). La mesure de l'INR capillaire en EHPAD permettrait d'améliorer le confort de ces patients, la communication entre le personnel des EHPAD et les médecins traitants et les conditions de surveillance de l'INR ; c'était notre hypothèse de départ, confirmée par cette étude de faisabilité menée dans 3 établissements différents qui a montré que la totalité des soignants et des médecins interrogés y étaient favorables. Nos résultats indiquent donc que sa mise en place est tout à fait faisable et qu'elle mérite d'être envisagée, tant sur un plan médical que financier, à condition de bien former le personnel soignant amené à utiliser les coagulomètres portables. Ces conclusions devront naturellement être confirmées par une étude de plus grande ampleur, notamment dans des centres non sélectionnés.

Notre étude s'inscrit dans une démarche globale visant à améliorer l'équilibre thérapeutique des AVK pour l'ensemble des patients suivant ce traitement au long cours. En effet, malgré les efforts des pouvoirs publics pour éduquer patients et professionnels de santé, les AVK restent à la première place de la iatrogénie médicamenteuse avec une mortalité annuelle supérieure à celle des accidents de la route. Parmi les méthodes développées pour améliorer leur équilibre thérapeutique, la mesure de l'INR capillaire, par le patient lui-même (adaptant ou non la posologie en fonction du résultat) ou par les professionnels de santé, a fait la preuve de sa fiabilité et présente des avantages certains, dont le plus remarquable est la diminution des récives thrombotiques sans majoration du risque hémorragique chez des patients éduqués pratiquant l'autosurveillance de l'INR. Ces dispositifs sont utilisés à grande échelle dans de nombreux pays, mais leur diffusion reste confidentielle en France. L'apparition de nouveaux anticoagulants oraux censés remplacer les AVK à terme pose de nouveaux problèmes ; dans l'attente de leur résolution, les AVK restent largement prescrits et il est de notre devoir de soignant de chercher à améliorer leurs conditions d'utilisation par tous les moyens possibles.